

ABSTINENCE ET PROHIBITION FONT BON MÉNAGE

Un ménage vieux jeu mais toujours rentable

> Mathieu Bietlot, Coordinateur socio-politique, Bruxelles Laïque.

Convaincu qu'abstinence et prohibition couchent dans le même lit, Mathieu Bietlot ausculte de plus près leurs relations intimes et s'attache à dévoiler leur source morale commune, soit une théorie des conduites gouvernant à la fois le champ législatif et le champ curatif. Celle-là même qui, de l'église au temple en passant par l'usine, l'école ou l'hôpital, sert à régler nos pas sur la bonne marche de l'économie et à justifier le recadrage ou l'éjection de ceux qui s'en détournent.

Un mariage historique

Abstinence et prohibition font bon ménage. Quoique ce ne soit pas toujours celle qu'on croit qui porte la culotte... Une morale hégémonique du contrôle de soi, du renoncement et de la méfiance à l'égard des tentations maléfiques a-t-elle présidé à la proscription des stupéfiants ? La réponse curative privilégiée pour traiter le « problème » des drogues a-t-elle été formatée par l'arsenal prohibitionniste ? A moins que dispositions légales et dispositifs thérapeutiques ne relèvent tout deux d'une même vision des choses qu'ils confortent en retour ?

Historiquement, la promotion de l'abstinence précède de loin l'institution de la prohibition. L'antériorité temporelle ne suffit cependant pas à établir un lien de causalité. Les idées ou représentations ne peuvent déterminer seules la marche du monde ; bien souvent, elles ne font que l'accompagner, l'exprimer, la conforter ou la justifier. L'histoire est avant tout faite de nécessités pratiques et de rapports de force, d'intérêts matériels et d'enjeux de pouvoir. D'autres

facteurs ont ainsi été bien plus décisifs que le crédo de la continence pour décréter l'interdiction des dérivés du chanvre, de l'opium et de la coca ; notamment les intérêts d'industries pharmaceutiques ou textiles et une volonté de contrôle social ou racial. L'abstinence occupant une place d'honneur au sein de la morale de l'époque, les esprits y étant coutumiers, elle facilita l'opération en la recouvrant d'un vernis de légitimité. Mais à l'inverse, la prohibition donne désormais sens, justification et force de loi aux approches de la toxicomanie qui n'y voient d'autre réponse que l'abstinence. Elle lui a ainsi offert une nouvelle assise lorsque ses bases religieuses commencèrent à vaciller.

Il est évident qu'une hygiène de vie ou une méthode thérapeutique basée sur l'abstinence relève d'une conception analogue et d'un rapport identique au produit que le cadre législatif qui en organise la prohibition. Une lecture du phénomène « drogues » selon laquelle tout le mal se concentre dans le produit : mauvais, dangereux, amoral, diabolique, incontrôlable,...

Dans un tel manichéisme, il est inenvisageable qu'un psychotrope puisse avoir des effets bénéfiques pour certaines personnes (détente, inspiration, gestion d'anxiété, convivialité, ...). La seule chose à faire consiste alors à tenir ce « poison » à distance, à s'en protéger, par la loi ou par l'(auto)discipline. Une vision réductrice et erronée que la systémique la plus élémentaire invalide dès lors qu'un acte de consommation suppose toujours un sujet qui consomme, un objet consommé et un contexte qui les met en relation. Faut-il le rappeler, il n'y a pas de bons ou mauvais, doux ou durs, produits mais des usages variés de substances diverses. On peut développer une consommation dure et assujettissante de café comme un rapport doux et autonome à l'héroïne.

Une source morale commune

La définition négative de l'objet que partagent l'abstinence et la prohibition est sous-tendue par une dévalorisation du sujet. Soit, il s'agit de l'humanité toute entière qui doit s'avouer impuissante face à un produit tyrannique, plus fort qu'elle quoiqu'elle fasse. Soit, s'érige une hiérarchie entre consommateurs capables, pour qui une certaine consommation est autorisée ou d'autres modalités de gestion de leur dépendance sont conseillées, et individus faibles qui n'ont d'autres perspectives que l'abstinence, préventive ou curative. D'une manière ou de l'autre, c'est faire peu de cas de l'humanisme que nous défendons avec ses principes d'autonomie et d'égalité.

Abstinence et prohibition se retrouvent côte à côte au niveau de leurs valeurs et visions morales de référence. Une certaine lecture normative et rigoriste du monde en termes de bien et de mal, de valorisation de l'effort et de dépréciation – voire condamnation – des plaisirs, de souffrance terrestre et de félicité céleste. Une morale qui remonte à Pythagore ou Platon et que le Christianisme a profondément ancrée au cœur de la civilisation occidentale (les autres monothéismes s'occupant d'une bonne partie du reste de la planète). L'analogie entre le catéchisme chrétien et l'idéologie prohibi-

tionniste saute aux yeux : l'objet de la tentation, la chair/la drogue, incarne le diable/le danger, y céder revient à commettre un péché/un crime qui nous voue à l'enfer éternel/social et doit être puni par des pénitences/peines établies par un code biblique/pénal strict, à dessein de susciter, dans l'âme/la carrière du pécheur/du coupable, du repentir/de l'amendement et, au sein de la communauté/société, la terreur morale/la dissuasion. L'« éveil spirituel » n'occupe-t-il pas une place centrale au sein des Douze étapes des Narcotiques Anonymes ? Ne trône-t-il pas, au plafond de tel ou tel local de communauté thérapeutique, une icône du seigneur qui veille sur et à qui sont confiés les vœux d'abstinence quotidienne des Alcooliques Anonymes ? Quant au modèle de référence de l'abstinence, ne se trouve-t-il pas chez les moines ascétiques ou les grands mystiques ?

Quand l'abstinence tourne à l'obsession

Ces figures monastiques ont pourtant révélé les impasses et effets contreproductifs de la logique d'abstinence. A force de se marteler et flageller qu'il ne peut pas céder à la tentation de la chair, le cénobite en est obnubilé et peut devenir un véritable obsédé sexuel. Les Sainte Thérèse d'Avila et autres grands mystiques se sont tellement distanciés des choses et des plaisirs de la vie que leurs extases de communication avec le Tout Puissant leur procuraient une jouissance proprement physique qu'ils faisaient, par ailleurs, tout pour délaissier. Plus on s'interdit un objet, plus on se répète chaque jour qu'il représente l'ennemi, plus on y pense, plus on le fait exister et lui accorde une importance omniprésente qu'il n'aurait pas si l'on s'y confrontait comme à un objet parmi les autres.



En outre, la peur panique du produit et la hantise permanente de la tentation ne sont pas propices à un confort quotidien ni à une sérénité de jugement. Elles rongent l'existence et pétrifient la pensée. On se ruine à résister à la tentation. Pour rien puisqu'on finira par céder d'une manière ou d'une autre, à un moment ou l'autre, et tout regretter. Une gestion saine et lucide des substances qui nous plaisent paraît bien plus réaliste et épanouissante. N'est-ce pas d'ailleurs ce que nous faisons avec tous les produits que nous consommons et dont les usages comportent tous leur part de possible nuisance ou aliénation ?

La morale doloriste et mortifère des chrétiens se retrouve, elle aussi, dans les traitements des assuétudes centrés sur l'abstinence. Avec ou sans discours culpabilisateurs ou spartiates (« tu dois souffrir pour te rendre compte de l'erreur que tu as commise ou de la méchanceté du produit, pour être fort... »), ces cures « tolérance zéro » obligent le toxicomane à endurer les affres du manque jusqu'à ce qu'il soit guéri. Alors que les traitements de substitution ou de délivrance contrôlée atténuent les souffrances et autres effets secondaires négatifs (physiques et psychiques) du sevrage. Ces effets constituent un obstacle à la réduction de la consommation et une cause non négligeable de rechute. Il relève du bon sens de chercher à les amortir si l'on veut amoindrir ou anéantir l'emprise d'une drogue.

La prohibition, toujours tenace et sélective

On nous rétorquera, à juste titre, que cette morale chrétienne de la contrition, de la diabolisation des plaisirs et de l'ascèse date d'une autre époque. Entretemps, en effet, la société s'est sécularisée, les individus se sont émancipés, l'Etat s'est fait social, les mœurs se sont libérées, l'interdit a été contredit,... En outre, la consommation est devenue le moteur et l'éta- lon de la société, la recette du bonheur et du capital. Pourtant, la prohibition des drogues reste toujours en vigueur et ne semble pas susceptible d'une remise en question. L'abstinen-

ce est encore prônée dans de nombreux lieux de traitement des assuétudes, voire réaffirmée suite aux prétendues déconvenues de la réduction des risques ou de la substitution.

Bien sûr, les rapports de pouvoir et enjeux économiques qui maintiennent la prohibition en place n'ont pas été révolutionnés. En outre, après la brise soixante-huitarde qui souffla sur les années 1970 et 1980, on voit revenir avec une certaine force les conceptions et discours réactionnaires qui la justifiaient. Assisterions-nous à une contre-révolution conservatrice, à l'œuvre dans bien d'autres domaines, dont Bush, Berlusconi et Sarkozy seraient les emblèmes ? Les idées libérales ont cependant plus que jamais le vent en poupe, fièrement portées par les précités, mais pas dans toutes les situations. Plutôt qu'un simple retour en arrière, du reste impossible, le régime sociétal et moral qui gouverne le monde d'aujourd'hui – le néolibéralisme sécuritaire – marie sans complexe la main invisible de tous les marchés (y compris illicites) et de toutes les dérégulations, et la main de fer de la prohibition et de la répression pour gérer les déchets (parfois très rentables) du système.

Ainsi, nous ne vivons plus dans une société de sobriété et de restrictions mais dans une société de consommation et de dépassement des limites. Telle qu'on nous la montre à la télévision et pour ceux qui en ont les moyens. Pour les autres, les crises économiques endémiques leur rappelleront régulièrement que « l'austérité s'impose » et s'ils font un pas de travers pour tenter de la supporter, on les sanctionnera pour leur confirmer qu'ils ne font pas partie de la société. Ainsi, on laisse l'argent des trafics de drogues fructifier sur le dos de la prohibition et financer la globalisation, tandis qu'on renforce les contrôles policiers dans les quartiers pour arrêter les petits revendeurs et imposer des stages à leurs parents. Tout comme, en matière d'environnement, on culpabilise le petit consommateur qui laisse l'eau couler pendant qu'il se brosse les dents et non les grands industriels qui salissent et gaspillent des hectolitres d'eau à la seconde ■